

Communiqué de presse

### - L'esprit d'entreprendre à Saint-Laurent Promotion Sociale -

L'imagination, la créativité et l'esprit d'entreprendre des étudiants d'aujourd'hui sont les atouts principaux de notre société de demain. L'esprit d'entreprendre est une capacité d'adaptation aux exigences d'un monde en perpétuel changement. Cet esprit se cultive et se construit sur l'expérience.

C'est pour cette raison que l'**Institut Saint-Laurent Promotion Sociale** a décidé d'inviter, ce vendredi 11 septembre à 17h00, tous ses étudiants (+/- 2000) à venir échanger avec plusieurs entreprises. L'Institut souhaitait leur offrir le terrain pour semer les graines qui porteront leurs fruits demain, en éveillant des vocations et, qui sait peut-être, en stimulant la créativité de futurs entrepreneurs.

Le samedi 12 septembre à 11h30, après un mot d'accueil par le Pouvoir Organisateur, Monsieur Renonnet, directeur de l'Institut a développé le concept de l'« esprit d'entreprendre à Saint-Laurent » et l'évolution depuis sa mise en place.

Ensuite, l'**Agence de Stimulation Economique**, dont une des missions est le développement de cet esprit et la promotion de la création d'activités, a présenté son action dans le cadre du plan MARSHALL.

Dans ce cadre, l'Institut Saint-Laurent Promotion Sociale a alors présenté trois nouvelles actions qui seront proposées et développées durant cette année scolaire 2009-2010.

- Il s'agit de :
- L'ouverture d'une Entreprise d'Expertise Pédagogique (EEP) : il s'agit là d'une copie d'une entreprise réelle au sein d'un marché économique concurrentiel fictif.
  - La mise en place d'un groupe d'étudiants du supérieur afin de s'inscrire dans le projet YEP (Young Enterprise Project) : ce projet peut se décliner en deux phases :
    - o Le YEPPA : vise l'élaboration d'un plan d'affaires définissant un produit ou un service. Il permet de déterminer la faisabilité du projet via une analyse des coûts et financière, des études de marché et une analyse de la concurrence.
    - o Le YEP+ se présente comme une phase de test, opportunité de mise en condition réelle de l'activité présentée dans le YEPPA.
  - L'introduction d'un projet auprès de l'ASE appelé « Gestion domotique d'une maison passive unifamiliale »: Il s'agit en fait de la conception, l'étude et la réalisation d'une maquette représentant une maison unifamiliale avec une installation domotique accessible aux installateurs électriciens afin de répondre aux demandes des clients.

Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Vice-Président du Gouvernement de la Communauté française, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Communauté française et Vice-Président du Gouvernement de la Région Wallonne, Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la région wallonne, a exprimé son sentiment et les perspectives de développement possibles de tels projets grâce à, et prévu dans, la « déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014.

Et enfin Madame Marie-Dominique SIMONET, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française, a clôturé ces exposés en réagissant sur ce qu'elle avait entendu et en faisant le lien avec la nouvelle « déclaration de politique communautaire 2009-2014 ».

L'ensemble des personnes présentes (ministres, enseignants, étudiants et sympathisants de la Promotion Sociale) ont pu alors discuter en toute convivialité autour du verre de l'amitié !

Pour toutes les personnes qui souhaiteraient en savoir plus sur cette organisation ou sur les formations de Promotion Sociale nous vous invitons à consulter le site [www.isl.be](http://www.isl.be).

Cette action est soutenue par :

